

## Communiqué de presse

---

### Pour un plan de relance pour le spectacle vivant subventionné

L'USEP-SV demande l'engagement d'un plan d'urgence en faveur du spectacle vivant subventionné et interpelle le ministre de la Culture, le Premier ministre et le Président de la République.

**Préalable** : Il ne peut pas sérieusement y avoir de plan de relance sans levée de la réserve de précaution budgétaire de l'État. Cette mesure annuelle est dénuée de sens dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et son faible niveau budgétaire rend son impact impérieux. Il ne saurait être question que l'année 2021 soit basée sur l'année 2020, amputée de 4% du budget. Nous appelons le ministre de la Culture à tout faire pour obtenir la levée de la réserve de précaution budgétaire de l'État et donner ainsi aux collectivités territoriales le signal du respect de la parole donnée.

Les urgences du secteur sont clairement identifiées :

- Un soutien clair et conséquent à la reprise de l'activité artistique ; les résidences de reprise, de création, de recherche sont la condition de la vitalité artistique de demain et du maintien de l'emploi artistique et technique ;
- Un accompagnement renforcé aux équipes artistiques qui sont les premières victimes de la crise sanitaire pour compenser l'arrêt des activités et les reports des échéances conventionnelles ;
- La compensation financière des pertes de billetterie en raison des fermetures et des jauges dégradées dues aux protocoles sanitaires qui s'imposent à nos structures ;
- La compensation financière des moyens mobilisés en faveur des mesures sanitaires imposées ;
- La prise en compte de la perte de rémunération subie par les artistes en raison de la fermeture des établissements scolaires et des mesures sanitaires à venir, paralysant les actions d'éducation artistique et culturelle ;
- L'adaptation du dispositif de Crédit d'Impôt Spectacle Vivant Musical, prolongeant la durée possible de réalisation et incluant dans l'assiette les dates annulées qui ont fait l'objet de dépenses.

Nous demandons avec force qu'une trajectoire financière sur 3 ans soit réalisée et que des instances pérennes de concertation entre les collectivités territoriales, le gouvernement et les professionnels de la culture voient le jour sur l'ensemble du territoire.

L'ambition pour un service public de la culture fort dépend de ces deux engagements.



Les collectivités territoriales qui ont par ailleurs été en première ligne de la mise en œuvre des mesures sanitaires dans le cadre de la crise sans précédent que nous traversons, doivent être assurées d'un soutien et d'un accompagnement adaptés pour ne pas risquer de fragiliser davantage le secteur culturel déjà étourdi par la crise.

Une attention soutenue devra aussi être portée aux échanges internationaux en faveur des équipes artistiques étrangères bloquées dans leur pays et des équipes artistiques françaises qui voient leurs tournées à l'étranger annulées.

Enfin, la question de l'égalité femme/homme dans le traitement de la crise devra être observée à la loupe pour que, dans ce moment si grave, les inégalités ne se creusent pas davantage.

Il est essentiel que l'État donne le signal d'une mobilisation sans faille et entraîne à ses côtés les partenaires naturels que sont les collectivités territoriales.

Paris, le 16 juin 2020

### Contacts presse

---

#### Les Forces Musicales

Sébastien Justine

[s.justine@lesforcesmusicales.org](mailto:s.justine@lesforcesmusicales.org) – 06 64 49 50 43

#### Profedim

Aurélie Foucher

[aurelie.foucher@profedim.org](mailto:aurelie.foucher@profedim.org) – 07 60 49 44 06

#### SNSP

Marianne Charpy

[m.charpy@sns.fr](mailto:m.charpy@sns.fr) – 01 40 18 55 95

#### Syndeac

Vincent Moisselin

[v.moisselin@syndeac.org](mailto:v.moisselin@syndeac.org) – 06 61 96 75 59